

Montigny

notre commune

LE JOURNAL - 337 - OCTOBRE 2018

Lauréats du brevet des collèges



BAC-BREVET

Félicitations à nos diplômés !



Lauréats du bac

Ville de
Montigny
Lès Corneilles

6 > 9

Centre-ville
Montigny soutenue par l'état

14

Seniors
Bien vieillir à Montigny

16

Journées de l'arbre
Promenons-nous dans les bois





FÊTE DE LA PEINTURE

Samedi 1^{er} septembre. Le temps d'une journée, la ville a pris des allures de galerie d'art à ciel ouvert. Un grand merci à tous les participants, petits et grands et félicitations aux artistes.

ÇA S'EST PASSÉ



SOUVENIR

Elus, associations d'anciens combattants et Ignymontains ont commémoré le 74^e anniversaire de la Libération de Montigny. Les jeunes du conseil municipal ont souhaité, eux aussi, rendre hommage à tous celles et ceux qui se sont battus pour libérer la France.



CAP SUR L'EMPLOI

Le forum de l'emploi et la création d'activité a eu lieu, le jeudi 20 septembre dernier, à Herblay. Cette journée est l'opportunité pour des personnes à la recherche d'un emploi de rencontrer des professionnels du secteur et de futurs employeurs.



Jean-Noël Carpentier, votre maire

L'ÉDUCATION : UNE PRIORITÉ À MONTIGNY

Le rapport PISA a pointé en 2016 les inégalités des parcours éducatifs des petits Français par rapport aux autres pays de l'OCDE. L'égalité des chances n'est donc, malheureusement, pas encore une réalité en France. Pourtant, garantir l'égalité des

chances, faire en sorte que chaque jeune puisse s'épanouir, choisir sa voie, son avenir professionnel et réussir sont une des missions essentielles de l'Éducation nationale en France. Pour sa part, Montigny fait de l'école une priorité dans le cadre des prérogatives des communes. La ville entretient les écoles pour garantir aux enfants les meilleures conditions possibles d'apprentissage. Ainsi, par exemple, 6 millions ont été investis depuis 2014 !

Par ailleurs, nous mettons un point d'honneur à épauler les équipes éducatives dans leurs missions (achat de fournitures scolaires, documentation, aides aux sorties scolaires...). Nous avons également équipé de tableau numérique toutes les salles de classe de la Grande section au CM2.

Nous sommes la seule ville du département à s'être ainsi équipée. Enfin, et c'est la grande nouveauté de cette rentrée 2018, la commune a réalisé les travaux nécessaires pour mettre en œuvre le dispositif de l'Etat des CP à 12 élèves dans les écoles des zones prioritaires. Nous l'avons fait avec en-

thousiasme dans toutes les écoles concernées par cette mesure nationale. Pour toutes les écoles hors zone prioritaire (définie par l'Etat) qui n'étaient pas concernées par le dispositif dit « CP12 », la ville a mis en place des ateliers méthodologiques, permettant à tous les enfants d'avoir accès à un soutien particulier après l'école. Nous sommes fiers de cette mesure inédite.

La réussite de nos enfants doit être notre principal objectif. Parents, enseignants, Etat, municipalité... Nous devons former une « dream team » pour nos jeunes. Il faut les soutenir, les encourager, les récompenser. C'est pour cela que chaque année, la municipalité organise deux réceptions en leur honneur. Cette année encore, tous les élèves de CM2 qui passent en 6^{ème} ont reçu une calculatrice de la part de la ville. Nous avons aussi célébré la réussite des collégiens au Brevet et des lycéens au Bac.

Tous les élèves ayant obtenu leur diplôme sont repartis avec un chèque cadeaux ! Mention ou pas mention, félicitations à eux. Leur réussite est notre objectif à tous.

SOMMAIRE

-5-

TRAVAUX

Chantier de la gare



6>9

DOSSIER

Projet de centre-ville

10>11

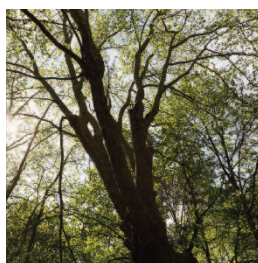
ACTUALITÉS

Rentrée 2018,
bien vieillir à Montigny...

12>13

VIE ASSOCIATIVE

Retour en images sur la
fête des associations...



-16-

ACTUALITÉS

Journée de l'arbre...

-17-

JEUNESSE

Soirée des diplômés,
bac : promotion 2018...



-18-

TRIBUNES

-19-

À SAVOIR



N° 337 / Octobre 2018

Montigny notre commune, journal
d'informations municipales et locales
de Montigny-lès-Cormeilles. 8, rue Alfred-
de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles

Tél. : 01 39 31 38 20. Mail :
communication@ville-montigny95.fr

Directeur de la publication :

Jean-Noël Carpentier

Rédactrice en chef : Juliette Lehembré

Rédaction : Claire Simiana,
Dominique Laurent, Christopher
Thebault, Delphine Boussam,

Photographes : Anthony Voisin,
Joris Fouchereau, Cyril Badet,
service communication

Exécution graphique :

Amandine Girard - ag-graph@live.fr

Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01

Tirage : 9000 exemplaires



Aire de jeux Renoir

Une nouvelle aire de jeux, destinée aux jeunes enfants, sera prochainement créée près de l'Espace Léonard de Vinci (COSEC). Cette nouvelle aire comprendra notamment des toboggans, des balançoires, une tyrolienne, une maisonnette et une grande structure de jeux. Les travaux commenceront en octobre et s'achèveront début décembre.



Boxes à vélo

Quatre boxes à vélos ont été aménagés à la résidence de la Source. Objectif : sécuriser le stationnement des vélos. D'autres boxes sont installés rue Guy-de-Maupassant, en face du poste de police.

Le tarif de location par box est de 20€ par an.

Pour réserver un box à vélos, connectez-vous sur mtyng95.fr et remplissez le dossier de location.



Parking de la gare : ras-le-bol du retard !

Le parking de la gare, actuellement encore propriété de VILOGIA et géré par la communauté d'agglomération du Val-Paris, fait l'objet de travaux de rénovation depuis septembre 2017. A l'issue des travaux, le sous-sol du parking sera ouvert, créant de nombreuses nouvelles places de stationnement. Alors qu'il devait être ouvert au printemps 2018, le chantier a accumulé plus de six mois de retard. Il devrait dorénavant ouvrir en novembre prochain. Bien que tous les locataires du parking bénéficient d'une place de substitution dans une résidence voisine, ce retard engendre des difficultés pour les usagers de la gare, les commerçants du secteur et les résidents. Jean-Noël Carpentier, maire de la commune, a donc écrit au bailleur VILOGIA et à la communauté d'agglomération Val-Paris, pour qu'une solution soit trouvée dans les plus brefs délais et demande à VILOGIA d'informer les usagers de l'avancement des travaux.

Quartier de la gare : ça avance !

Le futur quartier de la Gare, choisi parmi les 16 sites retenus par la région Ile-de-France dans le cadre de son appel à projets « 100 quartiers innovants et écologiques », s'aménage peu à peu. Le futur groupe scolaire Yves Coppens ouvre ses portes en septembre 2019. Le pôle attractif du quartier rassemble habitations, groupe scolaire, gymnase et commerces.

Programme Immobilier

La livraison des appartements de la Villa Jardin (Bouygues Immobilier) interviendra dès le courant du second trimestre 2019. Trois autres programmes immobiliers sortent actuellement de terre, dont deux aux abords de la Place Lucy. Les travaux de voirie - chaussée, trottoirs, allées piétonnes - à l'intérieur de la ZAC de la Gare, débuteront en janvier.

Ecole vue de la rue du Général-de-Gaulle

Pièce maîtresse des équipements publics, l'ensemble groupe scolaire-gymnase comprendra une salle de réunion pour les associations. Partagée, la cour sera ouverte aux habitants, en dehors de la présence des écoliers.



Ecole et gymnase au premier plan vue de dessus

Le gros œuvre du groupe scolaire Yves Coppens, ici au second plan et vu du toit du gymnase, est en voie d'achèvement. Les réseaux électriques sont en cours d'installation sur les premiers niveaux. Le groupe scolaire comprendra une école maternelle de 6 classes, une école élémentaire de 8 classes et des locaux périscolaires pour 80 enfants.



Derrière l'école, rue Simone-Veil

La route longeant la face arrière du nouveau groupe scolaire Yves Coppens (à droite sur la photo) est déjà bitumée. Les travaux d'aménagement de la place Lucy (à l'arrière-plan) ont débuté en septembre. Dans ce secteur, voirie, aménagement des espaces publics et plantations seront totalement achevés pour la première rentrée des écoliers en septembre 2020. Alors que cinq ans de travaux seront encore nécessaires pour la construction progressive des logements, plus de 80 % de la totalité de voirie et de l'aménagement des espaces publics seront déjà réalisés en septembre 2019.



Gymnase vu de l'intérieur

Semi-enterré, le gymnase Lilian Thuram est totalement sorti de terre. Il est couvert. A la mi-septembre, les ouvriers s'activaient déjà au doublage intérieur des parois sous les imposantes poutres en béton du toit. D'une superficie de 860 m² ce gymnase omnisports comprendra un centre de remise en forme et des locaux associatifs.





Mercredi 26 septembre. Le maire, Jean-Noël Carpentier, a présenté le projet de centre-ville à l'Etat lors de la première rencontre des 6 lauréats : agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, Limoges métropole, métropole d'Aix-Marseille Provence, Saint-Pierre de La Réunion et communauté de communes de Thiers Dore et Montagne.

CENTRE-VILLE

L'ÉTAT SOUTIEN LE PROJET DE MONTIGNY

Le ministère de la Cohésion des territoires a lancé, fin 2017, l'appel à projets « Repenser la périphérie commerciale » auquel la ville a répondu.

Montigny a été retenue avec 5 autres collectivités* !

L'intégration harmonieuse des commerces dans les villes est un vrai défi au niveau national pour les communes et les agglomérations. C'est dans ce contexte que Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires, a sollicité les villes confrontées aux zones commerciales vieillissantes. La commune, concernée par cette problématique, travaille en effet depuis longtemps sur ce sujet en partenariat avec l'Etat. En 2011, dans le cadre de l'atelier national « territoires économiques », l'Etat avait déjà sélectionné le site du Paris et l'axe commercial de la route départementale 14 pour réfléchir à la mutation de ce site. A l'issue des travaux, les participants de l'atelier reconnaissent déjà qu'il fallait s'orienter vers un axe plus humain, plus agréable sans pour autant renier sa vocation commerciale. La même année, l'aménagement urbain du boulevard

Bordier a ainsi été formalisé avec la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Un de ses objectifs est bien de transformer la RD14 en centre-ville en valorisant les espaces publics et privés et en diversifiant ses fonctions (logement, loisirs, espaces verts, commerces). L'ouverture du cinéma Mégarama et des restaurants en 2017 constitue les prémices de ce renouveau. D'ici 10 ans, le boulevard Bordier apparaîtra comme un véritable cœur de ville mêlant de nouveaux logements, des commerces en rez-de-chaussée d'immeubles et des équipements publics (écoles, crèches, cabinet médical, jardins publics...). Le tout arboré, aéré, et, surtout, agréable à vivre.

**Les autres collectivités retenues sont : la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, Limoges Métropole, la Métropole Aix-Marseille Provence, la ville de Saint-Pierre de la Réunion et la communauté de communes de Thiers Dore et Montagne.*



ENTRETIEN AVEC
Jean-Noël Carpentier,
 MAIRE DE MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES

“ L’État, en nous sélectionnant, conforte notre projet novateur et utile ”

Montigny Notre Commune : l’Etat soutient le projet du boulevard Bordier.

Une satisfaction ?

Jean-Noël Carpentier : l’Etat, en nous sélectionnant, prolonge la réflexion engagée en 2011 dans le cadre de l’atelier national « territoires économiques ». Il permet l’aboutissement concret d’un projet novateur et utile pour les habitants. La commune est récompensée aux côtés de la métropole d’Aix-Marseille Provence, Limoges et la communauté d’agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. En quelque sorte, le gouvernement valide un projet déjà bien engagé, porté par la municipalité depuis longtemps, pour faire muter ce morceau de territoire.

MNC : il s’agit d’une nouvelle étape dans la réalisation du projet ?

JNC : le soutien de l’Etat aide à l’élaboration d’un projet urbain harmonieux. Il ne pourra se réaliser, nous le savons, sans un trafic routier mieux régulé sur le boulevard Bordier. A cet effet, d’importantes avancées ont eu lieu ces derniers mois. L’ensemble des partenaires - Etat, région Île-de-France, département du Val d’Oise, agglomération du Val Parisis et les communes de Pierrelaye, Herblay et Montigny-lès-Cormeilles - est tombé d’accord sur la création d’une nouvelle bretelle sur l’A15 à l’horizon 2021 à hauteur de la rue Marceau-Colin (voir page suivante). En plus, la convention signée en janvier avec l’Etablissement public foncier d’Île-de-France (EPFIF), organisme d’Etat, permet d’obtenir des leviers financiers pour l’achat de parcelles de terrain sur cet axe, une condition essentielle à l’émergence concrète du nouveau centre-ville.

MNC : le cadre de vie de vos administrés est donc au centre du projet ?

JNC : évidemment, c’est une priorité.

Au-delà des actions quotidiennes, la municipalité doit aussi penser à l’avenir. La ville doit se moderniser, s’améliorer pour être plus dynamique et agréable. Ce projet de centre-ville va améliorer le cadre de vie des Iigny-montains.

Pour une commune, un centre-ville est un véritable atout de développement. Cela crée des richesses, de l’activité et permet de rénover ou d’installer de nouveaux commerces, des logements et des services (crèche, école, cabinet médical etc).

Un plus pour l’emploi sur notre territoire et la vie quotidienne des Iigny-montains.

Un soutien financier et technique

La commune, lauréate de l’appel à projets, bénéficiera d’aides financières pour les études ainsi qu’une expertise technique pour concrétiser le projet. Si Montigny a été choisie par l’Etat c’est notamment grâce à l’avancement du projet et au travail partenarial déjà bien engagé avec les acteurs locaux. De plus, le projet intègre l’ensemble des problématiques liées aux zones commerciales vieillissantes, avec l’ambition de créer un cœur de ville agréable à vivre.



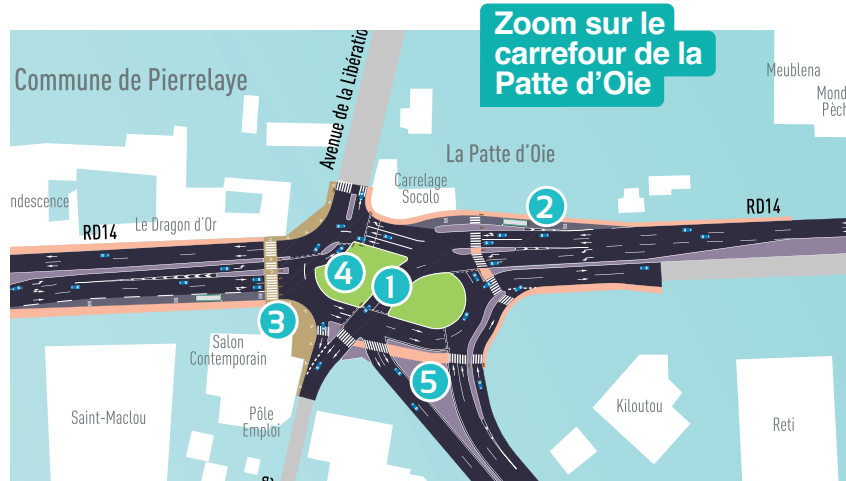
En 2015, les élus ont distribué la pétition aux usagers de la RD14.
 L’occasion d’expliquer leur volonté d’obtenir des aménagements routiers pour fluidifier la circulation permettant ainsi de créer un vrai centre-ville.

BIENTÔT MOINS DE CIRCULATION BOULEVARD BORDIER (RD14)

Sortie d'autoroute rue Marceau-Colin en 2021 et rénovation de la Patte d'Oie

Afin de fluidifier le trafic, il est prévu l'aménagement d'une nouvelle bretelle sur l'A15 en créant notamment un accès direct entre l'A15 et la rue Marceau Colin menant directement à la zone d'activités des Copistes. Ces aménagements routiers permettront aux automobilistes d'accéder directement par l'A15 à la zone commerciale des Copistes (FNAC, Décathlon, Darty...) sans passer par Montigny-lès-Cormeilles. La circulation sur le Boulevard Bordier (RD14) s'en trouvera largement allégée. En complémentarité le réaménagement de la patte d'Oie d'Herblay permettra également de fluidifier la circulation. Pour en savoir plus, connectez-vous sur www.valdoise.fr

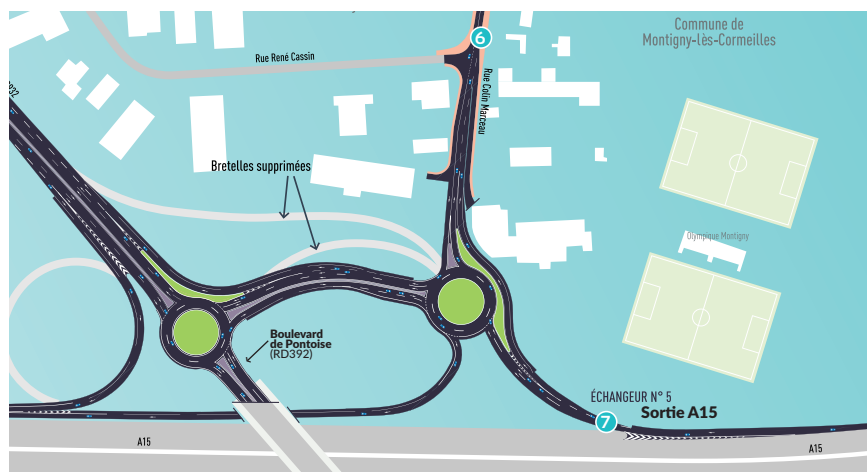
Retour sur les aménagements projetés portant à la fois sur ledit carrefour de la Patte d'Oie et sur l'échangeur n°5 de l'A15.



© Conseil départemental du Val d'Oise

- 1/ Elargissement du carrefour.
- 2/ Création de voies d'insertion pour les bus qui seront prioritaires dans le carrefour.
- 3/ Création de nouvelles voies réservées aux piétons et cyclistes.
- 4/ Création au centre du carrefour de 1000 m² d'espaces verts qui contribueront à redéfinir l'identité de la Patte d'Oie.
- 5/ Pose d'un revêtement particulier sur les îlots et accotements annonçant la forêt de Pierrelaye-Bessancourt toute proche.

- TROTTOIRS
- ILOTS/ACCOTEMENTS
- ESPACES VERTS
- ZONES MIXTES (CYCLES + PIÉTONS)
- VOIES D'INSERTION BUS



Zoom sur le réaménagement de l'échangeur n°5 de l'A15

Il s'accompagne de la création de nouveaux ronds-points reliés par un barreau permettant ainsi aux automobilistes de choisir plus facilement leur itinéraire. Cet ensemble permettra de relier, dans les deux-sens, le village, la Patte d'Oie mais aussi les Copistes.

- 6/ Tous les accès existants à la rue Marceau-Colin seront conservés
- 7/ Création d'une liaison directe entre l'échangeur n°5 existant de l'A15 et la zone des copistes par la rue Marceau Colin. Les nouveaux ronds-points favorisent les double sens pour s'acheminer vers l'A15 facilement sans passer par la RD14

LES ÉTAPES DU PROJET

Début de l'engagement de Montigny dans un projet de requalification du boulevard Bordier en centre-ville et de désengorgement de la RD14.

Correspondance assidue adressée aux différentes administrations pour appuyer et motiver la nécessité de réaliser un centre-ville. Dans ces nombreux courriers, Jean-Noël Carpentier insiste sur un indispensable réaménagement de la RD14 pour fluidifier le trafic.

Les institutions (Etat, région Île-de-France, département du Val d'Oise, agglomération Val Parisis) approuvent le projet de réaménagement de la RD14.

2003

2010

2011

2011-2015

MAI 2017

SEPTEMBRE 2017

30 NOVEMBRE 2017

La requalification du boulevard Bordier fait déjà parler d'elle dans le magazine n°169 de la ville (juin 2003) lors d'un dossier consacré à l'aménagement de la ville.

Lancement de l'Atelier national « territoires économiques », initié par le ministère de l'Environnement, qui conforte le projet de requalifier le boulevard et créer un véritable centre-ville.

Parution du livre de Jean-Noël Carpentier et David Mangin « Le maire, l'architecte, le centre-ville... et les centres commerciaux » permettant de mieux comprendre les enjeux liés à la rénovation de la RD14.

Le conseil municipal approuve la convention entre l'établissement public foncier d'Île-de-France, la commune et Val Parisis.

DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE AU BOULEVARD DE CENTRE-VILLE

ENTRETIEN AVEC **Giovanni Scandola**



CHEF DE PROJET CHEZ SEURA, CABINET D'ARCHITECTES EN CHARGE DES ÉTUDES SUR LE PROJET DE CENTRE-VILLE

Montigny Notre Commune : pourquoi la création d'un boulevard urbain à Montigny-lès-Cormeilles est-elle indispensable ?

Giovanni Scandola : la RD14 est un axe qui dessert à la fois la ville, mais qui la scinde en deux. Il n'y a pas réellement, à l'heure d'aujourd'hui, un véritable centre-ville. Cette départementale de près d' 1,5 km longe de nombreuses grandes surfaces qui engendrent un trafic saturé notamment le week-end. Les habitudes de consommation actuelles entraînent des dysfonctionnements et des conséquences négatives sur la qualité de l'espace urbain. Le but est de transformer cette infrastructure routière en un boulevard urbain.

MNC : à quoi va-t-il ressembler ?

GS : l'aspect du boulevard Bordier sera conservé : en effet il ne s'agit pas de supprimer les voies dédiées aux véhicules, ni le stationnement déjà existant. Avant tout, on cherche à embellir les espaces publics en rénovant les trottoirs et les carrefours. On mise aussi sur la plantation de nouveaux espaces paysagers pour créer un écran végétal : arbres, massifs... La réalisation du projet impose de respecter certaines étapes essentielles. Dans un premier temps, il faut réguler le trafic (nouvelle sortie d'autoroute rue Marceau-Colin et rénovation de la Patte d'Oie), ensuite aménager les espaces publics, et enfin transformer les parcelles disponibles en logements avec des commerces ou services en pied d'immeuble. Rendons ce boulevard aux habitants pour qu'il devienne un lieu de vie et non juste une voie de transit.

"BOULEVARD

Par définition, une voie spacieuse urbaine plantée d'arbres"



VALENCE

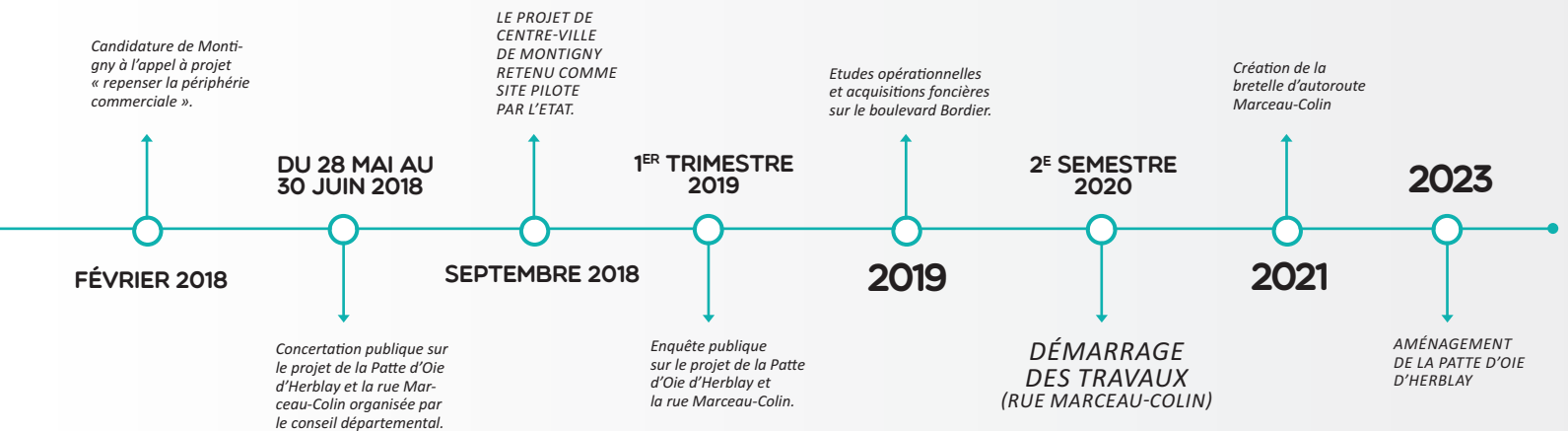
La Ville de Valence a transformé un nœud routier en un boulevard bordé d'espaces publics, de logements avec commerces en rez-de-chaussée.

© Gautier Conquet



Le maire, l'architecte, le centre-ville... et les centres commerciaux

Paru aux éditions BoD, le livre rédigé par Jean-Noël Carpentier, maire de la commune et David Mangin, architecte-urbaniste met en avant les réflexions des deux protagonistes pour l'aménagement d'un véritable centre-ville à Montigny. A lire pour mieux comprendre les enjeux liés à la requalification du boulevard Bordier en boulevard urbain.



Rentrée 2018

Lundi 3 septembre, les jeunes Ignymontains, comme tous les petits Français, ont repris le chemin de l'école. Nouveauté à la rentrée : la création de classe de CP à 12 élèves, un dispositif de l'Etat qui concerne les écoles classées en réseaux d'éducation prioritaire (REP). Il s'agit des écoles Paul-Bert, Vincent-Van-Gogh, Henri-Matisse et Georges-Braque. Reportage.

A Montigny, il y a 19 CP dédoublés.

« Un CP avec douze élèves ! Les conditions sont idéales pour apprendre à lire. Et les enseignants peuvent s'adapter au rythme d'apprentissage de chacun », rapporte une maman qui patiente avec sa fille à Braque. De l'autre côté du trottoir, même enthousiasme pour cette mère qui attend l'ouverture des grilles à Matisse : « c'est une bonne chose que de réduire le nombre d'élèves en CP. C'est toujours mieux d'être en petit comité pour travailler. La maîtresse pourra accorder plus de temps aux enfants ».

Afin d'accueillir au mieux les jeunes élèves, la commune a revu ses aménagements dans les écoles. Cette année encore, Montigny s'est engagée à poursuivre sa politique éducative au travers d'actions pour la réussite des enfants mais pas seulement. Pendant les vacances d'été, de nombreux travaux ont, en effet, été réalisés et au global ce sont plus d'un million et demi d'euros qui a été consacré à la rénovation des bâtiments mais également à l'achat de nouveaux équipements. Chaque classe dite de « CP12 » dispose, de ce fait, de sa propre salle et d'un tableau numérique interactif (TNI). « La commune a fait des efforts très conséquents pour la mise en œuvre de cette réforme. Le travail effectué par la collectivité dans un temps record est remarquable. On va pouvoir travailler pédagogiquement dans d'excellentes conditions » souligne Cédric Madoré, inspecteur académique de l'Éducation nationale. De quoi attaquer la rentrée sous les meilleurs auspices... **Pour les écoles Paul-Cézanne, Emile-Glay et Centre non classées dans la zone REP décidée par l'Etat, des ateliers méthodologiques sont mis en place. Pour plus d'infos, lire ci-contre ►**



L'école Braque bénéficie de classes de CP à 12 élèves.

En bref

Préparez votre dossier pour la bourse communale !

Les dossiers de demandes de bourses communales sont disponibles à partir du 8 octobre à l'accueil du Centre Picasso. Les élèves et étudiants de moins de 25 ans, domiciliés sur la commune, peuvent en bénéficier en fonction de leurs ressources. Pour les retirer, munissez-vous de votre avis d'imposition 2018 sur les revenus de 2017. Les dossiers devront être remis complétés au plus tard le 2 novembre.

Contact : 01 30 26 30 30.

CP dédoublées à 12 élèves : comment ça marche ?

Les classes de CP à effectif réduit ont été instaurées, par l'Etat, à cette rentrée dans les écoles de l'éducation prioritaire (REP). A Montigny, la mesure concerne quatre écoles situées en REP (la zone REP est délimitée par l'Etat) : Paul-Bert, Henri-Matisse, Georges-Braque et Vincent-Van-Gogh. En septembre, 19 classes de CP à 12 élèves ont été ainsi créées.

Ateliers méthodologiques

Dans les autres écoles de la commune, non classées en REP, la commune met en place en accord avec les enseignants, des ateliers méthodologiques dans les groupes scolaires Paul-Cézanne, Emile-Glay et Centre. Ces ateliers ont lieu tous les jours de 16h30 à 17h30. Objectif : accompagner les CP en difficulté et les aider, avec des enseignants volontaires rémunérés par la Caisse des écoles de Montigny, en fonction de leurs besoins et difficultés.

Calcul du quotient

Montigny favorise la participation de chacun aux différentes activités municipales. L'application du quotient familial permet de fixer la contribution de chaque famille en fonction de son niveau de ressources. Afin de bénéficier de tarifs adaptés à votre situation, il est essentiel de faire calculer votre quotient familial. Connectez-vous sur www.montigny95.fr du 5 novembre au 28 décembre prochain. Attention : l'absence de calcul du quotient engendre une surfacturation.

Contact : 01 30 26 30 30



Le quotient familial est appliqué à la restauration scolaire.

Montigny chouchoute ses anciens

Sortir, danser, se réunir, parler et se divertir... Avec plus de 1300 seniors inscrits au service retraités cette année, la ville contribue au bien vieillir de ses aînés.

Le mois d'octobre est le mois de la Semaine Bleue, un événement auquel Montigny participe depuis près de 10 ans. A cette occasion, la commune met à l'honneur ses retraités pendant une semaine et leur concocte un programme sur mesure (spectacle, repas à thème, sortie)... mais Montigny n'attend pas ce rendez-vous national pour s'occuper de ses retraités. Tout au long de l'année, elle organise des animations qui se terminent au mois de décembre par le traditionnel banquet de Noël. Autres événements : les deux voyages proposés à la rentrée. Destination 2018 : la Sicile et une croisière sur les îles grecques. Au total ce sont plus de 80 retraités qui partent chaque année. Toutes les activités sont regroupées dans un livret, édité trois fois par an. L'Echo des retraités rassemble les rendez-vous à ne pas manquer et met en avant les nouveaux services proposés. Maintenir et enrichir les liens,

permettre aux retraités de ne pas se couper d'une vie sociale riche et conviviale, proposer des activités sportives, culturelles et numériques adaptées... Répondre aux besoins quotidiens des retraités et anticiper ceux de demain sont des préoccupations permanentes de la municipalité.



Des repas à thème sont proposés aux seniors. Le prochain le 3 octobre dans le cadre de la Semaine Bleue.



Randonnée pédestre.

Faciliter les échanges inter-générationnels

Cette année, les élus du conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ) ont rendu visite aux retraités de la résidence John-Lennon. Dans une ambiance familiale et conviviale, les enfants ont échangé avec leurs aînés autour du jeu. Moments de partage, sourires, rires... une expérience que les seniors et les enfants espèrent pouvoir renouveler le plus souvent possible ! Autre moment d'échanges : les bénévoles, tous retraités, de l'association Lire et faire lire qui interviennent, cette année encore, dans les accueils de loisirs sur le temps périscolaire.



Des aides pour les seniors !



Visite du parc du Marquenterre.

En dehors des aides légales qui leur sont réservées, la municipalité met en œuvre une palette de services adaptés à des besoins très variés.

La volonté est tout autant de résoudre les difficultés du quotidien que de favoriser les rencontres, l'accès à la culture et à des loisirs divers. La ville propose à ses aînés un parcours de remise en forme afin de bouger et se dépenser. Une fois par semaine, le lundi matin, la séance est encadrée par un éducateur municipal. Autre service : la navette seniors à destination des personnes rencontrant des difficultés pour se déplacer. Ce service de navette de bus est gratuit et fonctionne le mercredi et le jeudi. Enfin, l'avantage 3^e âge est une aide financière attribuée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dans la cadre de son dispositif d'aides sociales facultatives. Le but de cette dernière est de soutenir les retraités Ignymontains face à leurs dépenses d'énergie. L'Avantage 3^e Âge représente une aide financière versée aux retraités de plus de 65 ans ne dépassant pas un plafond de revenus. **D'autres services et aides sont disponibles sur www.montigny95.fr**



Montigny, ville en fête !

Samedi 8 septembre. Les associations ignymontaines ont fait leur rentrée. Au travers d'échanges avec les bénévoles, de démonstrations et de spectacles, cette manifestation a donné aux habitants la possibilité de découvrir la multitude d'activités socio-culturelles et sportives proposées dans la commune.



Soirée des bénévoles

Samedi 22 septembre. C'est pour remercier les nombreux bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année dans les diverses associations, culturelles et sportives, qu'est organisée la soirée des bénévoles. Les filles de l'association *El Oriental* se sont produites pour l'occasion.



El Oriental

Vous voulez faire du sport, améliorer votre souplesse, danser sur des musiques orientales ? Venez vite nous rejoindre et participer aux portes ouvertes les vendredi 12 et samedi 13 octobre prochains.

Cours enfants : de 18h à 19h le vendredi

Cours tribal fusion : de 19h15 à 20h45 le vendredi

Cours Ado, adulte et mère/fille : de 20h45 à 22h le vendredi. **Cours Ado, adulte :** de 11h30 à 12h tous les samedis.

Contact : 06 35 96 65 67 - el.oriental@orange.fr - www.eloriental.weebly.com

Bientôt des boîtes à livres

A l'initiative du conseil citoyen, deux boîtes à livres seront installées place Greuze et place Delacroix le samedi 10 novembre.

Le but est de permettre un échange de livres entre particuliers. Le concept est simple. Il propose aux promeneurs et passants de déposer ou de prendre librement et gratuitement un ou plusieurs livres. Situées dans un lieu accessible au public, les boîtes à livres se matérialisent par des « bornes », dispersées dans la ville.

CES PAGES SONT POUR VOUS !

Cette double-page est réservée aux associations. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos informations et vos photos par mail à communication@ville-montigny95.fr ou à passer directement au service communication, 8 rue Alfred-de-Vigny.

MLC

Initiation à la mycologie

On en est plein dans la saison des cèpes, des giroles, des pieds de mouton et tant d'autres. Mais justement connaissez-vous réellement les champignons ? La MLC propose une rencontre conviviale le samedi 27 octobre de 14h à 18h, à l'espace Nelson-Mandela pour approfondir vos connaissances sur ce légume.

A la découverte du patrimoine

La MLC propose une balade, le jeudi 18 octobre, à Auvers-sur-Oise. Un système de co-voiturage est mis en place au tarif de 2€. Départ à 14h sur le parking de Carrefour.

Appel au bénévolat

Vous souhaitez donner de votre temps ? Rejoignez dès maintenant l'équipe de la MLC. L'association recherche activement des animateurs en alphabétisation, en couture, en loisirs créatifs.

Contact : 01 39 97 67 50

Les archers en Estonie

Félicitations à Guillaume Escotte, le Président du club de tir à l'arc de Montigny, qui a participé en juillet dernier à la coupe d'Europe de Run-Archery. Il s'agit d'une discipline qui allie la course à pied et le tir à l'arc. Lors de la finale, au classement général, il termine 13^{ème} et 4^{ème} Français de la compétition. Une place honorable pour une première participation. Les archers de Montigny est un club ouvert à partir de 12 ans. **INFOS 06 86 65 28 00** ou www.archersmontignylescormeilles.com

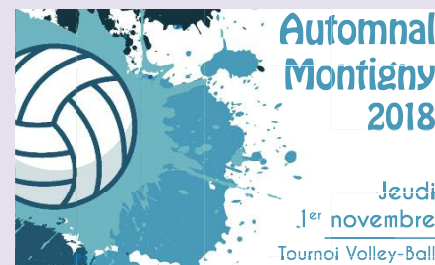


Guillaume Escotte, Président des archers de Montigny, en premier plan lors de la coupe d'Europe de Run-Archery.

Tournoi de volley

Le club de Montigny volley 95 organise le jeudi 1^{er} novembre prochain son 33^{ème} tournoi. Venez nombreux encourager les 54 équipes en lice, composées de volleyeurs confirmés. Le tournoi se déroule, dès 10h, sur les trois gymnases de la ville (Pierre-Carlier, salle multi-activités, Cosoc).

Contact : 06 62 23 37 85





Lever de rideau

Pour son ouverture de saison, le centre culturel Picasso accueille la compagnie de théâtre Aberratio Mentalis et sa création intitulée *Un cœur Moulinex*. La pièce fait revivre l'épopée industrielle d'une marque d'électroménager célèbre qui a connu la gloire avant le rachat, le démantèlement des usines et le licenciement des salariés. Le spectacle est gratuit sur réservation. N'hésitez plus !

Vendredi 5 octobre, à 20h30

Spectacle « Un cœur Moulinex »

Centre culturel Picasso, rue Guy-de-Maupassant. Gratuit sur réservation au 01 30 26 30 50 et sur www.montigny95.fr

Tout pour la musique



En fin d'année, les élèves de l'école de musique se produisent sur la scène du centre culturel Picasso.

Forte de ses 20 professeurs, dirigée par la pianiste et concertiste Rubenne Girondin, l'école municipale de musique accueille cette année près de 300 élèves.

« L'objectif des enseignants est de rendre la musique accessible au plus grand nombre en mettant au cœur de l'enseignement musical le plaisir de jouer. Et grande nouveauté cette année, les jeunes pourront répéter dans une salle de l'espace Nelson-Mandela. Jouer est important, mais pratiquer régulièrement est essentiel », assure Rubenne Girondin qui fait sa première rentrée à Montigny. Accordéon, batterie, clarinette, clavier, contrebasse, cor, flûte à bec, flûte traversière, guitare classique et électrique, harpe, piano, saxophone, trompette, tuba, violon, violon alto, violoncelle, chant, formation musicale et option musique au baccalauréat... Autant de possibilités qui participent à l'offre très riche des enseignements proposés tout au long de l'année. Des places sont encore disponibles dans certaines disciplines. N'hésitez pas à vous renseigner, mais surtout à vous inscrire.

Ecole municipale de musique, rue Van-Gogh. **Contact** : 01 30 26 30 55

La culture, ça fait grandir



Les scolaires sont accueillis au centre culturel Picasso pour assister aux spectacles proposés par la ville.

Du théâtre moderne, des spectacles musicaux, des rencontres avec les artistes et une sensibilisation à l'art cinématographique...

D'octobre à juin, Montigny ouvre l'accès à la culture à des milliers d'élèves, de la maternelle à la troisième. Les représentations pendant le temps scolaire permettent aux spectateurs, accompagnés par leurs enseignants, de découvrir toutes les disciplines artistiques. Une véritable éducation à la culture. Depuis de nombreuses années, la ville a engagé les établissements scolaires dans une démarche artistique et culturelle qu'il s'agisse de théâtre, de musique ou d'arts plastiques. A chaque rentrée, est également proposé le dispositif Ecole et cinéma et Collège et cinéma. Ce programme national offre aux écoliers et aux collégiens une initiation au 7^e art par la projection au centre culturel Picasso d'un programme annuel de films et par son accompagnement pédagogique mené par les professeurs. Autre temps fort : la rencontre avec les artistes exposant à l'espace Corot. La sensibilisation à l'art est un des objectifs de ces moments privilégiés auxquels chaque Igny-montain a accès fréquemment.



MONPTI CINE

Destination Pékin !

- › Mercredi 3 octobre à 14h30
- › Dimanche 7 octobre à 14h30

Séance cinéma différence

Réalisé par Christopher Jenkins
USA-2018-1h31. A partir de 5 ans

Maya l'abeille 2 : les jeux du miel

- › Mercredi 10 octobre à 14h30
- › Dimanche 14 octobre à 14h30

Réalisé par Alexis Stadermann, Noel Cleary,
Sergio Delfino. All-2018-1h25. A partir de 3 ans

Capitaine Morten et la reine des araignées

- › Mercredi 17 octobre à 14h30
- › Dimanche 21 octobre à 14h30

Réalisé par Alexis Stadermann, Noel Cleary,
Sergio Delfino. Est/Irl/Bel/GB-2018-1h15
A partir de 4 ans

Les indestructibles 2

- › Mercredi 24 octobre à 14h30
- › Dimanche 28 octobre à 14h30

Réalisé par Brad Bird. USA-2018-1h58
A partir de 6 ans

Hôtel Transylvanie 3 : des vacances monstrueuses

- › Mercredi 31 octobre à 14h30
- › Dimanche 4 novembre à 14h30

Réalisé par Genndy Tartakovsky
USA-2018-1h37. A partir de 4 ans

Retrouvez le détail des films sur
www.montigny95.fr (rubrique Agenda)

Tarif unique : 3,60 €
Tarif de groupe : 2,60 €
Carte d'abonnement : 6,10 €
Carte valable 1 an donne droit
à 10 entrées à 2,10 €.
ALLO MON PTI CINE :
01 30 26 30 50.

AGENDA OCTOBRE 2018

DU 1 AU 6

› SEMAINE BLEUE,
Semaine nationale des retraités
et personnes âgées

Sur inscriptions

VENDREDI 5

› OUVERTURE DE LA
SAISON CULTURELLE
Spectacle *Un cœur Moulinex*
Centre culturel Picasso, rue Guy-
de-Maupassant, à 20h30
Gratuit sur réservation au
01 30 26 30 50 ou sur
www.montigny95.fr

MARDI 16

› ATELIER AGENDA 21
Salle René-Char à 19h
Entrée libre

DU 13 AU 20

› JOURNÉES DE L'ARBRE
- Samedi 13 octobre à 10h,
Gare de Montigny-Beauchamp
Découverte des bois de Montigny en vélo
Réservation sur www.montigny95.fr

- Mercredi 17 octobre, de 17h à 18h30
Dans les accueils de loisirs
Présentation des hôtels à insectes
réalisés par les enfants.

- Vendredi 19 octobre, à 19h30
Salle René-Char, rue Auguste-Renoir
Conférence sur la biodiversité
alimentaire et la production de semences
issues de l'agro-écologie. Entrée libre

- Samedi 20 octobre, départ à 14h30 à
la Source, rue Jacques-Verniol, à l'entrée
du bois de Montigny

Balade contée de 3 km, à la découverte
des arbres remarquables du Village.
Goûter et animations à l'arrivée
de la promenade.

Programme sur
www.montigny95.fr

JUSQU'AU 21

› EXPOSITION DE PEINTURE
« LIONEL ERBA »

Maison des talents, Espace Corot,
Grande-Rue. Ouvert les mercredis,
samedis et dimanches de 15h à 18h.

Michel
Jullien
L'île aux troncs



COUP DE COEUR DES BIBLIOTHÉCAIRES |

L'île aux troncs Michel Jullien

Mai 1945. L'armée rouge libère Berlin du nazisme. Kotik et Piotr, soldats, retournent au pays accompagnés seulement d'une seule jambe pour l'un et d'une moitié de corps pour l'autre. Pensant être glorifiés et adulés par le peuple, ils seront au contraire ignorés et abandonnés par toute une nation. À la rue, sans argent, sans nourriture, « les culs-de-jatte » seront isolés sur l'île Valaam où ils retrouveront leurs compatriotes mutilés et non désirés par la Nation. Fort et original, ce roman est écrit dans un style poétique par Michel Jullien. Une histoire où deux hommes anéantis par la guerre vont se retrouver anéantis par l'ennui. L'ennui d'une île où seule l'amitié et l'amour peuvent les sauver. Vif et percutant, ce roman interroge. Existe-t-il une chose plus importante que l'amour de l'amitié ? Partez pour l'île de tous les possibles avec « L'île aux troncs » disponible à la bibliothèque Georges-Brassens.

Quelques jours pour redécouvrir le patrimoine arboré de la ville

Chaque Ignymontain habite à moins de 5 minutes à pied d'un espace arboré... mais connaissez-vous réellement les arbres remarquables, sentes ou espaces de respiration de la ville ? C'est dans le cadre des journées de l'arbre

que, samedi 13 octobre, parents et enfants iront, à vélo, à la découverte des bois de la ville. La balade démarrera à la gare de Montigny-Beauchamp, à 10h. Animée par l'association Asparagus, elle est accessible à tous (compter deux heures de vélo) mais sur réservation obligatoire (www.montigny95.fr). Attention, le casque pour les enfants de moins de 12 ans est obligatoire. Vendredi 19 octobre, à 19h30, salle René-Char, un temps de réflexion est proposé avec une conférence sur la biodiversité alimentaire et la production de semences issues de l'agro-écologie, avec l'association KOKOPELLI. Sur place, il sera possible d'échanger des semis entre association et participants ! Pour le premier jour des vacances scolaires, samedi 20 octobre, en route pour une balade contée de 3 km (environ 1h30 de marche), à la découverte des arbres remarquables du Village. Lectures, musique et animations seront proposées tout le long de la promenade par la compagnie Front de Scène. Départ à 14h30 de la Source, à l'entrée du bois de Montigny. La balade est accessible aux familles munies de poussettes (à grosses roues idéalement) et de bonnes chaussures ! A l'arrivée, des animations « nature » attendent les enfants ainsi qu'un goûter. **Alors, envie de nature ? Programme complet sur www.montigny95.fr.**



Des animations seront proposées, le samedi 20 octobre prochain, sur le site de la Source pour clore la semaine consacrée à l'arbre.

L'Agence de l'eau récompense l'engagement de Montigny

Ville verte, Montigny a cessé l'emploi des produits phytosanitaires bien avant que la loi ne l'y oblige. L'agence de l'eau Seine Normandie a salué cet engagement pour la préservation de l'eau et dans le changement des pratiques en zone urbaine non agricole en subventionnant à 50 % l'achat d'un broyeur de branches. Cet investissement de 21 000 euros permet à la ville d'abaisser le coût des élagages des arbres, nombreux à Montigny. Et d'améliorer la qualité du sol en favorisant la création d'humus produit par la décomposition des végétaux sur place.



Plus de 10 000 bulbes plantés à l'automne !



La seconde quinzaine d'octobre marquera, pour le service des espaces verts, le lancement de la campagne de plantation de bulbes, plus de 10 000, et de plantes bi-annuelles ! Si les bulbes restent en permanence en terre dans les pelouses, ils sont renouvelés dans les massifs chaque année pour assurer une succession de floraisons spectaculaires. Narcisses, tulipes, crocus et alliums - une espèce d'ail vivace très décorative - participeront notamment cette année à la création de 50 m² de nouveaux massifs au cimetière paysager. Primevères, giroflées, pensées et lunaires (dont le cycle végétatif s'étale sur deux ans) sont également plantées dès octobre. La ville utilise de plus en plus de plantes vivaces et entend bien obtenir une deuxième fleur au concours Villes et Villages fleuris en 2019.

JEUNESSE

Brevet-Bac : la ville récompense ses lauréats !

Vendredi 14 septembre. Près de 400 jeunes ignymontains fraîchement diplômés ont assisté à la cérémonie organisée en leur honneur. Un moment solennel et nostalgique pour certains qui se retrouvaient pour la première fois depuis la fin des examens en juin dernier. Pour immortaliser la soirée, une séance photo « à l'américaine » a été organisée. Les jeunes ont été photographiés avec une toge noire et une toque. Chaque candidat a reçu des chèques cadeaux offerts par la mairie. Félicitations à tous les diplômés...



Portrait de nos Bacheliers



PRÉNOM : MATHIEU
PARCOURS : BAC S, MENTION BIEN

“ A l'annonce des résultats, j'ai ressenti une extrême fierté. Tout le travail de l'année a payé. En septembre, j'ai intégré une licence Economie-Finance-Gestion à Cergy. Mon objectif : préparer les concours pour les grandes écoles. Je suis un fan inconditionnel d'Harry Potter, j'ai dernièrement visité les studios à Londres. ”



PRÉNOM : MAÉVA
PARCOURS : BAC ES, MENTION TRÈS BIEN

“ Je ne m'attendais pas à obtenir la mention TB. Quelle joie ! A la rentrée, j'ai intégré une licence de droit à Cergy. Mon objectif : devenir avocate. J'ai fait ma scolarité à Montigny, à l'école Emile-Glay et au collège Camille-Claudel. Je pratique le Viet Vo Dao depuis près de 12 ans. ”



PRÉNOM : LAURA
PARCOURS : BAC L, MENTION BIEN

“ Avec mon Bac L en poche, j'étudie depuis la rentrée le design à Paris. Mon objectif : devenir directeur artistique. J'ai toujours été passionnée par les arts plastiques. J'étais à l'école Paul-Cézanne et ensuite au collège Camille-Claudel. ”

Pour faire le plein d'activités sportives et culturelles

La brochure *Programmation jeunesse de la ville* est désormais disponible. Afin de mieux préparer l'année scolaire 2018-2019, ce livret regroupe toutes les informations nécessaires concernant les activités proposées tout au long de l'année et pendant les vacances scolaires.

Programmation jeunesse de la ville est disponible dans tous les accueils.

C'est déjà les vacances ! Inscrivez-vous aux activités du SMJ !

Séances de cinéma, tournoi de foot, soirée patinoire ou bien encore atelier clip vidéo... Pendant les vacances d'automne, le service municipal de la jeunesse propose, comme chaque année, une large offre de loisirs et d'activités pour tous les jeunes ignymontains. Pour découvrir la danse hip hop, inscrivez-vous dès maintenant à l'atelier qui se déroule du 29 octobre au 2 novembre. Envie de vous dépenser ? Optez plutôt pour le tournoi de foot en salle organisé au COSEC le samedi 20 octobre. Nouveauté cette année : un stage de cascade encadré par des professionnels et organisé dans le cadre d'un projet sur la prévention routière. Autres animations au programme : un atelier de customisation et création de déguisements pour la fête d'Halloween, un stage de Batucada, une sortie au Laser Quest d'Herblay et à Paris. De quoi passer des supers moments entre amis !
Inscriptions via le portail Famille. **Contact : 01 30 26 36 56**

• Le projet de centre-ville de Montigny sélectionné par l'Etat ! Comme les métropoles d'Aix-Marseille Provence et de Limoges, Montigny fait partie des 6 villes sélectionnées par l'Etat dans le cadre d'un appel à projet national. C'est une grande fierté pour la municipalité qui porte son projet de centre-ville depuis plusieurs années.

Difficile d'imaginer la RD14 comme un quartier à part entière ! Et pourtant. L'objectif est bien de créer un vrai centre-ville. La RD14 coupe aujourd'hui la ville en deux. Demain, elle fera pleinement partie de Montigny. On y trouvera logements, commerces en pied d'immeuble, pistes cyclables, nouveaux services (crèche, cabinet médical, etc.), jardins publics... Le tout arboré, aéré, et, surtout, vivant. Le trafic routier sera bien moins dense grâce à la nouvelle bretelle d'autoroute créée en 2021 au niveau de la rue Marceau Colin en accord avec l'Etat, le Département et la Région. Tous ces projets donnent un élan nouveau à la commune, lui permettant de relancer son économie et les emplois locaux avec l'arrivée de nouveaux commerces, restaurants, services... Le cadre de vie s'en trouvera considérablement amélioré. C'est une grande avancée pour le quotidien des habitants. Bien sûr, l'opposition s'oppose. Comme d'habitude. Aucun des projets de la ville ne trouve grâce à ses yeux. Pour la droite de M. Marquès comme pour le PCF/Insoumis M. Videcoq, dans une alliance contre nature, seule compte l'opposition systématique. C'est dommage... Ces petits calculs politiques ne servent à rien. Pour sa part, l'équipe municipale travaille pour l'intérêt général.

Pour le groupe des élus progressistes et républicains
Clara PLARD

• 1968 – 2018 : un demi-siècle plus tard, les jeunes de 1968, qui ont permis que de grandes avancées sociales existent, se retrouvent, retraités, dans la rue en 2018. Inédit en France ! Les retraités dans la rue. Aujourd'hui pour manifester ; demain pour expulsions par manque de ressources ? Confrontés à l'augmentation de la CSG sans contrepartie, les personnes touchant des petites retraites (1200 €) doivent aider les plus démunis (moins de 1000 €). Où est-il le rêve d'une vie sereine à la retraite ? Combien d'entre eux sont aujourd'hui dans l'obligation de reprendre un emploi ? Mieux ! Alors que les comptes de la branche vieillesse sont à l'équilibre, Monsieur MACRON nous prévoit une énième réforme des retraites pour fin 2018. La philosophie paraissait intéressante : un système plus juste. A cotisation égale, nombre de points égal. Hormis que la toile de fond n'est pas tout à fait celle-ci et les débats portent bien sur un objectif financier. Quelle sera la garantie de la valeur du point ? Nul ne le dit. L'âge de départ à la retraite ne sera pas modifié ; sauf que les retraites complémentaires seront, dès 2019, taxées de 10 % pendant 3 ans lorsqu'un actif prendra sa retraite à l'âge auquel il y a droit ! Pire, l'évolution du montant des retraites n'étant plus indexé sur l'augmentation du coût de la vie, il y a fort à parier que l'écart va se creuser au fil des ans ! Chacun, durant sa vie professionnelle, construit son avenir pour en profiter lors de sa retraite. Les aînés, comme on les appelle, sont, autant qu'ils le peuvent présents pour aider leurs enfants ; mais comment le pourront-ils encore dans le futur ? N'ôtons pas leur dignité à nos parents et grands-parents en les rendant dépendants financièrement à la retraite, eux qui ont œuvré durant leur vie pour construire et qui, souvent, se voient déjà dans l'obligation de vendre leurs biens pour financer un EHPAD dans lequel ils ne sont pas heureux.

Le groupe des élus Socialistes et Républicains
Jacqueline HUCHIN

• Cette rentrée scolaire a connu le dédoublement des classes de CP. C'est bien. Mais à Montigny tous les enfants ne vont pas vivre cette réforme, 3 écoles ont été exclues (Cézanne, Centre et Glay). Profitant de cette réforme, le maire a pris la décision de fermer les clubs coups de pouce sur la totalité des écoles alors que tous les établissements ne disposaient pas de ce dédoublement. L'argent destiné à nos enfants pour l'éducation est donc venue une variable d'ajustement tant pour les politiques d'Etat de Macron que localement. Nous tenons à rappeler au maire ses promesses électorales et ce n'est pas la création d'un conseil municipal des jeunes qui peut cacher sa volonté de réduire la politique éducative en faveur de nos enfants et de nos jeunes, sous la sacro-sainte raison budgétaire. Le maire fuit ses responsabilités en réduisant chaque année un peu plus le curseur d'activités à fortes connotations éducatives : les p'tits polars, les animations musicales au sein des écoles, les clubs coup de pouce, les ateliers éducatifs périscolaires... Nous ne l'avons pas vu se battre pour obtenir un élargissement du périmètre, il est soit un piètre négociateur, soit le sort de nos enfants lui importent peu. Il préfère aliéner le Village en catimini aux promoteurs. Mais notre vigilance a permis de favoriser la mobilisation des habitants pour faire reculer la destruction de notre patrimoine. Il faut redonner de l'espoir à notre jeunesse qui constitue une véritable richesse et un atout et non pas les sacrifier sur l'autel de l'argent Roi. Montigny de demain doit redevenir une ville solidaire, offensive pour ses droits et s'inscrire dans notre époque en tenant compte de son passé et de sa richesse. Sur tous ses sujets, nous poursuivrons notre lutte et c'est ensemble que nous ferons front, forts de notre volonté d'unir tous les Ignymontains et toutes les forces de gauche pour faire de Montigny, notre bien commun.

Pour le groupe Front de Gauche
Pascal VIDECOQ

• Alors que nous sommes à 18 mois des prochaines élections municipales de mars 2020, nous poursuivons notre travail sur le terrain dans l'écoute et dans l'action au service des Ignymontains. Vous êtes ainsi de plus en plus nombreux à nous solliciter, pour que nous venions à votre rencontre dans les différents quartiers, et que vos demandes soient enfin entendues et prises en considération. Comme dans le quartier de la Gare, sur la question du stationnement avec des riverains désarmés face aux contraventions quotidiennes dans l'attente de la réouverture du parking en travaux.

Dans le quartier du Village, où le Maire veut imposer un nouveau projet immobilier et poursuivre la destruction de notre patrimoine : après la démolition de l'ancienne maison de retraite et de l'ancien manoir, sont désormais visés l'EHPAD le Castel, la Poste, le café de la Poste et l'ancienne maison des vigneronns à côté de l'hôtel de Ville. Ou dans le quartier des 24 Arpents, pour échanger sur l'entretien général des bâtiments et la propreté, et sur les rassemblements de bandes qui squattent le quartier et les immeubles le soir, circulent à toute vitesse en quads et motos, et vont même jusqu'à faire des barbecues, ce que l'on constate aussi dans d'autres quartiers. Sans que le Maire ne prenne ses responsabilités...

Avec Jeanne Docteur, conseillère départementale, Régis Pédanou, Manuela Melo, Emile Larget, Christiane Girard et moi-même, nous sommes présents à vos côtés et continuerons à agir pour chaque Ignymontain. Vous pouvez compter sur nous.

Pour les élus d'opposition du Groupe du Rassemblement Ignymontain
Modeste MARQUES

Naissances

Berkane Mohamed
Bernard Sadet Norah
Berretma Amina
Borges Monteiro Kylian
Botta Elena
Çaglar Alya
Carmine Sébastien
Chikou Nolan
Da Cruz Guilherme Ramos
Edylan
Deraoui Abd-Ar-Rahman
Diallo Lyes
Djelid Liam
Dogan Adil
Doucouré Lamine
El-Rhoul Ismaïl
Ferreira Da Veiga Morena
Golhen Robin
Guesraoui Issa
Hacid Dany
Hankulu Yusuf
Kaddouri Amir
Kavaliou Dominic
Legal François
Legrain Marquez Samuel
Le Luduec Théo
Lorieul Sofia
Louis Marthely Jade
Matos Da Silva Clara
Sylla Issa

Mariages

Anckaert Alexis et
Neugebauer Amélie
Ballo Tiémoko et
Diarra Fatoumata
Ducerveau Antoine et
Daniel Carole
Karanda Godefroy et
Mangala Léa
Luyeye Lukoki José et
Lukombo Mavambu Silvie
Molina Clément et
Dagueneau Alice
Renet Cédric et
Noublanche Gaëlle
Sablesse Fayçal et
Guesraoui Samia
Seixas William et
Benicourt Angélique
Noces d'or : 50 ans de mariage
Bernard et Josiane
Boughanim

Décès

Draoui Le Bras Ilyess
Ekue Ehio
Kebé Aïcha
Kéval Annick

A SAVOIR

NOUVEAUX HORAIRES DES CIMETIÈRES

Du 1^{er} octobre au 28 février :

Cimetière République : de 8h30 à 17h15.

Cimetière Village : de 8h30 à 17h15.

Du 1^{er} mars au 30 septembre :

Cimetière République : de 8h à 19h15.

Cimetière Village : de 8h à 19h15.

TICKET SMS DANS LE BUS

Vous n'avez jamais de monnaie pour prendre le bus ?

Depuis le 1^{er} septembre, vous pouvez acheter un ticket en envoyant un code avec votre téléphone. Vous recevez alors un ticket sous forme de SMS. Le montant du billet est ensuite débité sur votre facture de téléphone mobile (Orange, Bouygues et SFR). Il s'agit pour le moment d'une expérimentation de quinze mois qui concerne notamment le réseau de bus des cars Lacroix. **INFOS** www.iledefrance-mobilites.fr

SANTÉ

La prochaine séance de vaccination publique aura lieu, le mercredi 10 octobre de 17h30 à 19h, au 13 bis rue Elsa-Triolet. L'accès est libre, sans rendez-vous. Se munir de son carnet de santé ou de vaccination. **INFOS 01 30 26 32 20**

UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS

Le Syndicat Emeraude renouvelle son partenariat avec Emmaüs. L'association sera présente, sur l'éco-site du Plessis-Bouchard le 27 octobre de 10h à 16h. C'est l'occasion de vous débarrasser de tous les vieux objets qui vous encombrant. Ces objets seront réparés si nécessaire puis mis en vente ou donnés à des familles en difficulté.

INFOS 01 34 11 92 92 ou sur www.syndicat-emeraude.com

ÉLECTION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Les élections des représentants de parents d'élèves auront lieu le vendredi 12 ou le samedi 13 octobre prochain (en fonction des établissements). Les parents d'élèves élus participent notamment aux conseils de classe, d'école ou d'administration. Tout parent titulaire de l'autorité parentale sur son enfant scolarisé peut voter. Pour cela, il suffit de se présenter au bureau de vote installé dans l'établissement de l'enfant ou de voter par correspondance.

INFOS auprès des directeurs des établissements.

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

Services techniques : 127, rue de la République, 01 30 26 30 26.

Permanences des élus : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).

Noces d'or : 50 ans de mariage



Samedi 15 septembre, Josiane et Bernard Boughanim se sont dits OUI pour la seconde fois devant leurs enfants, petits-enfants et amis. Toutes nos félicitations !

PROCHAIN RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS :

**Mercredi 24 octobre
pour les collectifs**

**Mercredi 31 octobre
pour les pavillons**



DU 13
AU 20
OCTOBRE
2018



LES
JOURNÉES
DE | À LA DÉCOUVERTE
DU PATRIMOINE
ARBORÉ DE LA VILLE
L'ARBRE

Ville de
Montigny
Lès Cormeilles

TOUS LES RENDEZ-VOUS SUR WWW.MONTIGNY95.FR